



Un sursaut de l'emploi au premier trimestre

Au 1^{er} trimestre⁽¹⁾, l'emploi salarié en Ile-de-France redémarre (+ 0,3 % par rapport au trimestre précédent). Près de 12 900 emplois ont été créés durant trois mois. Grâce à la bonne dynamique de ce début d'année, l'emploi s'affiche en hausse sur un an. La construction (+ 0,8 % sur le trimestre), l'intérim (+ 0,3 %) et le tertiaire hors intérim (+ 0,3 %) ont vu leurs effectifs croître, tandis que l'industrie (- 0,5 %) continue de perdre des emplois.

(1) : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents.

CHIFFRES CLÉS

0,5 %

c'est la progression annuelle du nombre de salariés dans la zone d'emploi la plus dynamique d'Ile-de-France en 2013 : Créteil.

31 ans

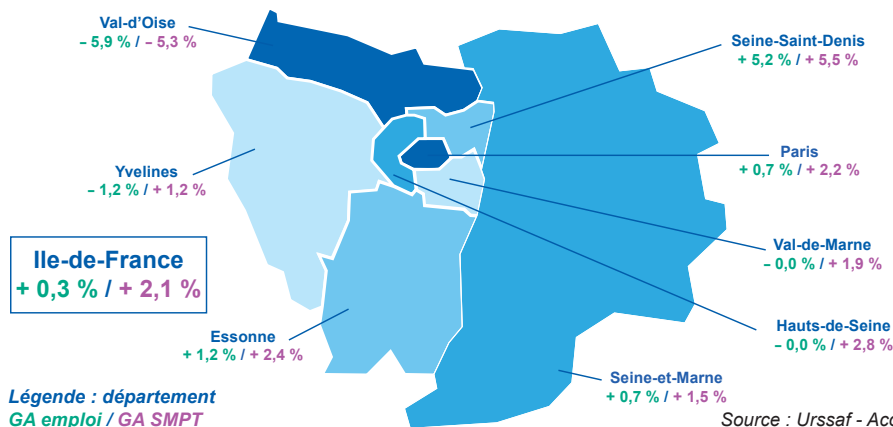
est l'âge médian des embauches en CDI en Ile-de-France en 2013.

Un premier trimestre favorable à l'emploi

Sur un an, le niveau d'emploi francilien affiche une croissance de 15 200 salariés (+ 0,3 %). Cette hausse s'explique en premier lieu par l'évolution de l'emploi les deux derniers trimestres. Notons également que les données du 4^e trimestre ont été revues très légèrement à la baisse. L'emploi francilien signe donc un nouveau trimestre de progression, qui démontre une légère reprise de l'activité. La hausse de ce trimestre permet à la région de n'être plus qu'à 27 000 salariés de son niveau d'avant crise.

Ce trimestre, l'emploi francilien progresse plus rapidement que l'emploi national (+ 0,1 %). Sur un an, la tendance n'est pas différente puisque l'emploi national stagne (- 0,0 %).

Glissement annuel (GA) de l'emploi du secteur privé

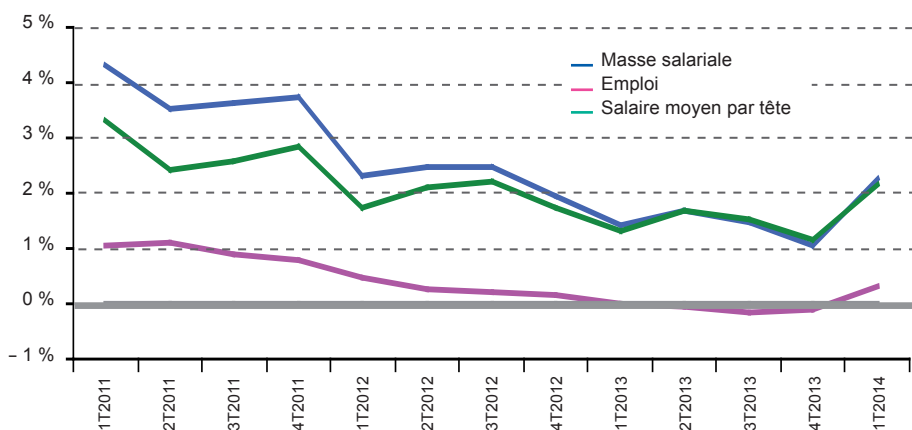


Masse salariale et emploi du secteur privé 1^{er} trimestre 2014

	En niveau 1T 2014	Glissement annuel				
		1T 2014	1T 2013	1T 2012	1T 2011	
Ile-de-France	Masse salariale (en millions d'€uros)	42 867	+ 2,3 %	+ 1,4 %	+ 2,3 %	+ 4,3 %
	Emploi (en milliers)	4 525	+ 0,3 %	- 0,0 %	+ 0,5 %	+ 1,1 %
	Salaire moyen par tête mensuel (en €uros)	3 162	+ 2,1 %	+ 1,3 %	+ 1,7 %	+ 3,3 %
France entière	Masse salariale (en millions d'€uros)	131 537	+ 1,9 %	+ 1,1 %	+ 2,5 %	+ 3,9 %
	Emploi (en milliers)	17 793	- 0,0 %	- 0,6 %	+ 0,2 %	+ 1,3 %
	Salaire moyen par tête mensuel (en €uros)	2 466	+ 2,1 %	+ 1,6 %	+ 2,1 %	+ 2,8 %

Source : Urssaf - Acoss

Masse salariale, emploi et salaire moyen par tête du secteur privé



La masse salariale rebondit également

La masse salariale progresse de 2,3 % sur un an, soit une progression plus rapide que celle observée au niveau national (+ 1,9 %). Dans un contexte d'inflation réduite, la masse salariale affiche une dynamique qui n'est pas à mettre au crédit de la seule revalorisation du SMIC (+ 1,1 % au 1^{er} janvier 2014). En conséquence, la croissance du SMPT (salaire moyen par tête) affiche une hausse de 2,1 %. Le SMPT francilien s'établit, ainsi, à 3 162 euros. La progression du SMPT national est égale à la progression francilienne (+ 2,1 %).

Évolution de l'emploi par secteur d'activité détaillé (NACE 38)

Nace 38	Secteurs	Niveau trimestriel (en milliers)	Glissement annuel			
			1 ^{er} trimestre 2014	1 ^{er} T 2014	1 ^{er} T 2013	1 ^{er} T 2012
BZ	Industries extractives	1,8	+ 3,2 %	- 5,6 %	+ 3,6 %	- 1,6 %
CA	Industries agro-alimentaires	48,1	+ 3,6 %	+ 1,2 %	+ 0,6 %	+ 0,8 %
CB	Habillement, textile et cuir	18,1	- 2,1 %	- 0,5 %	- 3,7 %	- 2,2 %
CC	Bois et papier	18,3	- 5,1 %	- 4,4 %	- 5,3 %	- 5,1 %
CD	Cokéfaction et raffinage	2,4	- 0,9 %	+ 34,5 %	- 2,0 %	- 9,1 %
CE	Industrie chimique	26,7	- 2,7 %	- 0,9 %	- 5,2 %	- 0,2 %
CF	Industrie pharmaceutique	19,2	- 3,0 %	- 3,4 %	- 0,4 %	- 1,6 %
CG	Industrie plastiques, produits non minéraux	20,0	- 3,6 %	- 4,2 %	- 2,2 %	- 0,6 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	28,0	- 2,4 %	- 1,6 %	- 1,9 %	- 1,3 %
CI	Fabrication produits informatiques, électroniques, optiques	40,3	- 2,6 %	- 2,4 %	- 1,2 %	+ 0,7 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	14,6	- 2,4 %	- 1,2 %	- 2,1 %	- 2,8 %
CK	Fabrication machines et équipements n.c.a.	18,0	- 1,1 %	+ 0,0 %	+ 3,6 %	- 8,6 %
CL	Fabrication de matériels de transport	74,2	- 3,4 %	- 1,2 %	+ 2,0 %	+ 0,3 %
CM	Industrie du meuble; réparation et installation de machines	41,7	- 2,1 %	- 0,0 %	- 0,7 %	- 0,2 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz	46,5	+ 0,2 %	+ 3,6 %	+ 1,3 %	- 0,2 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	32,1	- 3,0 %	+ 0,3 %	+ 1,7 %	+ 2,3 %
FZ	Construction	284,8	+ 2,0 %	+ 1,2 %	+ 1,1 %	+ 1,3 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	697,1	+ 0,6 %	- 0,4 %	+ 0,6 %	+ 0,7 %
HZ	Transports et entreposage	368,3	- 0,2 %	- 0,3 %	- 0,4 %	- 0,5 %
IZ	Hébergement et restauration	292,2	+ 1,5 %	+ 0,7 %	+ 2,3 %	+ 3,8 %
JA	Édition et Audiovisuel	141,8	- 0,9 %	- 0,3 %	- 1,3 %	- 1,0 %
JB	Télécommunications	49,7	- 4,8 %	- 2,8 %	- 1,7 %	- 3,2 %
JC	Activités informatiques	186,1	+ 0,7 %	+ 0,3 %	+ 1,6 %	+ 3,5 %
KZ	Activités financières et d'assurance	317,4	- 0,6 %	- 1,1 %	+ 0,5 %	+ 1,1 %
LZ	Activités immobilières	74,2	- 1,5 %	- 1,4 %	- 1,4 %	+ 1,8 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	367,6	+ 1,1 %	+ 0,3 %	+ 2,0 %	+ 2,1 %
MB	Recherche et développement	60,4	+ 0,0 %	+ 0,1 %	+ 0,8 %	- 1,7 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	86,6	+ 0,3 %	- 1,4 %	- 0,3 %	+ 1,0 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	520,7	+ 0,9 %	- 0,7 %	- 0,0 %	+ 2,4 %
OZ	Administration publique	39,5	- 1,4 %	- 0,4 %	- 2,2 %	- 2,3 %
PZ	Éducation	77,6	- 0,3 %	- 0,0 %	+ 0,3 %	+ 0,2 %
QA	Activités pour la santé humaine	100,4	+ 1,3 %	+ 1,0 %	+ 0,4 %	+ 1,6 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	177,2	+ 2,0 %	+ 5,5 %	+ 2,8 %	+ 3,0 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	97,2	+ 0,8 %	+ 0,8 %	+ 0,2 %	+ 0,8 %
SZ	Autres activités de services	130,0	+ 1,2 %	- 1,0 %	- 1,6 %	+ 0,5 %
	Industrie	450,1	- 1,9 %	- 0,6 %	- 0,4 %	- 0,7 %
	Construction	284,8	+ 2,0 %	+ 1,2 %	+ 1,1 %	+ 1,3 %
	Tertiaire	3 784,1	+ 0,5 %	- 0,1 %	+ 0,5 %	+ 1,3 %
	dont Tertiaire hors intérim	3 682,7	+ 0,5 %	+ 0,1 %	+ 0,7 %	+ 1,0 %
	Intérim	101,5	+ 1,3 %	- 6,8 %	- 5,2 %	+ 11,3 %

Source : Urssaf - Acooss

Progression dans la construction

La construction continue d'être le grand secteur le plus actif en Ile-de-France, avec une hausse trimestrielle de 0,8 % et une hausse annuelle toujours très dynamique de 2,0 %.

Le secteur a profité d'un hiver doux pour continuer à créer de l'emploi.

Cette hausse de l'emploi se fait d'une certaine manière, au détriment du SMPT qui affiche une faible hausse annuelle de 1,0 %.

Le tertiaire mieux orienté

L'ensemble du tertiaire gagne des emplois (+ 0,5 % en un an).

Dans le détail, l'intérim rebondit de 1,3 % sur un an. Le commerce gagne des emplois par rapport au précédent trimestre (+ 0,7 %), ce qui porte la hausse annuelle à 0,6 %.

L'hébergement et la restauration est également bien orienté avec une hausse de 1,5 % sur un an. A contrario, l'emploi dans le secteur des télécommunications demeure fortement en baisse (- 4,8 %).

Situation difficile dans l'industrie

L'industrie continue de perdre des emplois à un rythme croissant ce trimestre (- 0,5 % contre - 0,1 % le trimestre précédent). Sur un an, la correction est

importante avec une baisse de 1,9 % des effectifs. Ce recul s'explique notamment par la diminution des effectifs dans le secteur francilien industriel le plus pourvoyeur d'emploi : la fabrication de matériels de transport (- 3,4 % sur un an). Les secteurs bois et papier (5,1 %) et fabrication produits informatiques, électroniques, optiques (2,6 %) subissent également de lourde chute. À l'inverse, les industries agro-alimentaires sont en forte expansion (+ 3,6 %).

Évolution de la masse salariale par secteur d'activité détaillé (NACE 38)

Nace 38	Secteurs	Niveau trimestriel (en millions d'€)	Glissement annuel			
		1 ^{er} trimestre 2014	1 ^{er} T 2014	1 ^{er} T 2013	1 ^{er} T 2012	1 ^{er} T 2011
BZ	Industries extractives	28,8	+ 6,5 %	+ 2,5 %	+ 7,0 %	+ 4,0 %
CA	Industries agro-alimentaires	365,8	+ 7,0 %	+ 0,3 %	+ 3,6 %	- 0,5 %
CB	Habillement, textile et cuir	169,9	+ 1,6 %	+ 2,0 %	+ 1,5 %	+ 3,0 %
CC	Bois et papier	176,8	+ 0,0 %	- 4,4 %	- 3,6 %	- 4,2 %
CD	Cokéfaction et raffinage	39,3	+ 2,2 %	+ 53,8 %	+ 5,0 %	- 6,4 %
CE	Industrie chimique	381,7	- 0,3 %	+ 3,3 %	- 6,4 %	+ 5,8 %
CF	Industrie pharmaceutique	298,0	+ 2,6 %	- 1,1 %	+ 7,0 %	- 3,2 %
CG	Industrie plastiques, produits non minéraux	220,9	+ 0,2 %	- 3,2 %	- 0,6 %	+ 3,5 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	272,9	- 0,7 %	- 1,4 %	- 0,2 %	+ 3,4 %
CI	Fabrication produits informatiques, électroniques, optiques	568,6	- 0,6 %	+ 0,6 %	+ 1,2 %	+ 5,3 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	189,6	+ 1,0 %	- 0,3 %	+ 1,2 %	+ 1,7 %
CK	Fabrication machines et équipements n.c.a.	215,8	+ 3,7 %	+ 2,2 %	+ 7,0 %	- 6,3 %
CL	Fabrication de matériels de transport	1 007,7	+ 1,3 %	+ 1,3 %	+ 3,8 %	+ 2,5 %
CM	Industrie du meuble; réparation et installation de machines	435,2	- 0,0 %	+ 3,2 %	+ 2,9 %	+ 1,9 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz	629,5	+ 1,5 %	+ 2,3 %	+ 11,1 %	+ 2,7 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	267,0	- 1,8 %	+ 0,2 %	+ 5,0 %	+ 2,1 %
FZ	Construction	2 123,8	+ 2,7 %	+ 2,2 %	+ 2,3 %	+ 4,7 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	5 977,6	+ 2,5 %	+ 1,6 %	+ 2,4 %	+ 3,3 %
HZ	Transports et entreposage	3 252,6	+ 0,5 %	+ 1,1 %	+ 2,5 %	+ 1,9 %
IZ	Hébergement et restauration	1 625,0	+ 2,7 %	+ 1,4 %	+ 4,8 %	+ 5,0 %
JA	Édition et Audiovisuel	1 712,6	+ 1,8 %	+ 2,0 %	+ 2,2 %	+ 3,5 %
JB	Télécommunications	641,9	- 0,3 %	- 0,5 %	+ 1,6 %	+ 1,3 %
JC	Activités informatiques	2 344,0	+ 1,5 %	+ 1,9 %	+ 3,6 %	+ 6,0 %
KZ	Activités financières et d'assurance	4 794,0	+ 3,9 %	+ 1,3 %	- 1,1 %	+ 8,5 %
LZ	Activités immobilières	662,4	+ 1,5 %	- 1,2 %	+ 1,9 %	+ 5,4 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	4 990,5	+ 2,8 %	+ 1,7 %	+ 3,6 %	+ 5,2 %
MB	Recherche et développement	660,7	+ 0,2 %	+ 2,2 %	+ 4,3 %	- 0,6 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	923,2	+ 3,4 %	+ 0,7 %	+ 3,2 %	+ 6,3 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	3 195,7	+ 3,0 %	- 0,0 %	+ 2,7 %	+ 5,3 %
OZ	Administration publique	781,2	+ 1,8 %	+ 4,0 %	+ 1,3 %	- 0,7 %
PZ	Éducation	525,6	+ 1,1 %	+ 1,9 %	+ 2,7 %	+ 3,0 %
QA	Activités pour la santé humaine	713,8	+ 2,6 %	+ 2,0 %	+ 2,3 %	+ 2,6 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	958,7	+ 3,9 %	+ 4,4 %	+ 4,5 %	+ 4,9 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	695,3	+ 1,7 %	+ 3,7 %	+ 7,2 %	+ 5,2 %
SZ	Autres activités de services	905,3	+ 0,7 %	+ 0,6 %	+ 0,5 %	+ 2,0 %
	Industrie	5 267,6	+ 1,1 %	+ 1,1 %	+ 2,9 %	+ 1,9 %
	Construction	2 123,8	+ 2,7 %	+ 2,2 %	+ 2,3 %	+ 4,7 %
	Tertiaire	35 360,0	+ 2,3 %	+ 1,4 %	+ 2,4 %	+ 4,5 %
	dont Tertiaire hors intérim	34 643,0	+ 2,3 %	+ 6 %	+ 2,4 %	+ 4,3 %
	Intérim	717,0	+ 4,6 %	- 7,4 %	- 0,0 %	+ 14,5 %

Source : Urssaf - Acof

	SMPT (en euros)	Glissement annuel			
		1T 2014	1T 2014	1T 2013	1T 2012
Industrie	3 891,6	+ 2,9 %	+ 1,7 %	+ 3,0 %	+ 3,2 %
Construction	2 495,9	+ 1,0 %	+ 0,8 %	+ 1,2 %	+ 3,7 %
Tertiaire	3 119,5	+ 2,1 %	+ 1,4 %	+ 1,7 %	+ 3,2 %
Dont tertiaire hors interim	3 140,4	+ 2,1 %	+ 1,4 %	+ 1,6 %	+ 3,3 %
Total Ile-de-France	3 162,3	+ 2,1 %	+ 1,3 %	+ 1,7 %	+ 3,3 %

Source : Urssaf - Acoff

Croissance du SMPT

Le SMPT dans l'industrie rebondit au 1^{er} trimestre 2014. La hausse annuelle s'établit ainsi à 2,9 %. Après une forte décrue le dernier trimestre, cette hausse pourrait être liée à des décalages de primes. Dans le tertiaire, la situation est également mieux orientée (+ 2,1 %) qu'en fin d'année dernière.

Paris plutôt dynamique ce trimestre

Paris a vu ses effectifs augmenter de façon dynamique au 1^{er} trimestre (+ 0,9 % sur

le trimestre). La Seine-et-Marne affiche également une solide croissance trimestrielle (+ 0,7 %). Sur un an, les effectifs ont le plus progressé dans l'Essonne (+ 1,2 %). À l'inverse, les Yvelines (- 1,2 %) ont perdu des emplois.

De nouveaux changements d'établissement ont engendré des déplacements de personnel à l'intérieur de l'aéroport Roissy Charles de Gaulle (situé sur trois départements). Ainsi, le département du Val-d'Oise perd des effectifs au profit de la Seine-Saint-Denis. En dehors de

	1T 2014	
	Emploi (en milliers)	SMPT (en Euros)
75 - Paris	1 409	3 398
77 - Seine-et-Marne	345	2 391
78 - Yvelines	405	2 945
91 - Essonne	345	2 756
92 - Hauts-de-Seine	886	3 921
93 - Seine-Saint-Denis	458	2 833
94 - Val-de-Marne	396	2 677
95 - Val-d'Oise	280	2 498
National	17 793	2 466

Source : Urssaf - Acoff

ces déplacements, le Val-d'Oise perd peu d'effectifs ce trimestre, alors que les créations sont plutôt dynamiques en Seine-Saint-Denis.

Sources et méthodologie

Le champ de la publication couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation et la santé non marchandes, l'emploi par les ménages de salariés à domicile et les entreprises relevant de la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Celle-ci est présente dans les secteurs de l'agriculture, des industries agroalimentaires (IAA), du commerce de gros et des services financiers. Le champ Urssaf est très proche de celui de l'Insee, qui inclut l'emploi à domicile.

Les effectifs salariés et la masse salariale sont issus des Bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC), remplis par les employeurs dans le cadre de la déclaration des cotisations sociales aux Urssaf.

La masse salariale (assiette déplafonnée) désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, déclarées au titre de la période d'emploi étudiée.

L'effectif salarié est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoff.

Les données ainsi collectées par les Urssaf sont centralisées par l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acoff).

Les données sont provisoires pour le trimestre étudié et sont désaisonnalisées (CVS) pour corriger notamment l'impact des versements de primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi. Pour ces raisons, les données peuvent être légèrement révisées sur les périodes antérieures, essentiellement sur le trimestre précédent.

Le salaire moyen par tête (SMPT) est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre ; il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle.

Les évolutions trimestrielles (ou glissements trimestriels) comparent les données du trimestre avec celles du trimestre précédent.

Les évolutions annuelles (ou glissements annuels) comparent les données du trimestre avec celles du même trimestre de l'année précédente.

Les séries trimestrielles de l'emploi produites nationalement par l'Acoff sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique (avis n° 2011-02, JORF n° 0270 du 22/11/2011).

L'ensemble des publications statistiques de l'Acoff et des Urssaf, ainsi que diverses séries de données, sont mises à disposition sur acoff.fr.

Numéro ISSN : 2273-6689
Directeur de la publication :
Philippe Renard

Rédacteurs :
Matthieu Goussot, Serge Mercier

Contact (département Statistiques) :
serge.mercier@urssaf.fr

www.iledefrance.urssaf.fr